

Assemblée Générale Ordinaire du CNTE 2015

Rapport moral de l'exercice 2014/2015

Ce rapport couvre la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

En 2015 le tourisme équestre au sein de la FFE enregistre 84 231 licenciés, soit une diminution de 3,64%.

L'exercice a été régulièrement ponctué de réunions du Comité directeur et de groupes de travail thématiques. Une rencontre de l'ensemble des Présidents de CRTE et de CDTE a également eu lieu en mars dernier.

Le présent rapport a pour objectif de relater les principales actions menées par le CNTE au cours de l'exercice écoulé, du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

L'ensemble des sujets ont été développés au cours de l'année dans les quatre numéros de l'Estafette, sur l'espace internet www.ffe.com/tourisme et dans les lettres électroniques d'information.

Vie associative

A l'initiative des élus du CNTE, une tournée des régions a été mise en place en 2014 pour accompagner les CRTE dans la mise en œuvre du plan d'actions régional de tourisme équestre. Ces rencontres en région avaient pour objectifs d'établir un état des lieux des actions mises en œuvre et des projets à venir et de fixer les priorités du plan d'actions 2014-2016. Les CRTE ont répondu favorablement à cette initiative et 20 rencontres régionales ont pu se dérouler avec la permanente en charge des dossiers infrastructures. Un ensemble de bonnes pratiques ainsi que des projets innovants ont été identifiés lors de chaque entretien. Par ailleurs, l'état des lieux dressé pour chaque région a permis d'obtenir une vision globale du travail effectué sur le territoire national et de l'ampleur du travail qu'il reste encore à accomplir.

Pour poursuivre les travaux entamés en faveur des infrastructures et plus largement du tourisme équestre, le CNTE et la FFE ont organisé les 23 et 24 mars 2015 les Rencontres nationales du Tourisme équestre du XXI^{ème} siècle, à Paris. Réunissant les Présidents des CRTE et des CDTE, ces deux journées avaient pour objectif de réfléchir sur l'avenir et l'évolution de l'équitation d'extérieur. Présidées par Bernard Pavie, Président du CNTE, ces Rencontres nationales ont aussi permis de faire le point sur le fonctionnement et les missions des comités, en présence de l'ensemble des élus du Comité directeur, et du Président de la FITE. Les permanents fédéraux en charge des dossiers Tourisme équestre ont effectué une présentation de l'ensemble des projets en cours, avant des tables rondes organisées autour de 3 thèmes :

- rôle des associations et des comités dans la mise en place d'outils à destinations des cavaliers isolés,
- amélioration de l'accessibilité et de la diffusion de l'offre de tourisme équestre,
- réforme territoriale, renouvellement des élus et optimisation des relations entre les structures à l'horizon 2020.

Dans la continuité des Rencontres nationales du tourisme équestre, des réunions régionales des associations de cavaliers et meneurs ont été programmées avec pour objectif de poursuivre les travaux entamés lors de ces deux journées. Ces réflexions doivent aboutir sur la proposition de piste d'actions et d'identification des outils nécessaires pour leur mise en œuvre.

Semaine Européenne du Développement Durable

Le CNTE et la FFE se sont associés pour la sixième année consécutive au ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie lors de la Semaine européenne du développement durable qui a eu lieu du 30 avril au 7 mai 2015.

La Semaine européenne du développement durable est le rendez-vous annuel majeur pour la promotion des changements de comportements en faveur de l'environnement.

Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

La 12ème Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, JNAL, a eu lieu le 19 avril 2015.

Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir la pratique de l'attelage sous toutes ses formes, lors d'une journée axée sur les thèmes de la convivialité, du partage d'expériences, de la nature et de la sécurité.

Cet évènement est l'occasion de promouvoir une pratique ludique dans l'ère du temps. Professionnels et passionnés peuvent faire connaître et aimer l'attelage ainsi que son principal acteur, l'équidé, grâce à l'organisation de diverses activités. Au-delà de la découverte de la pratique, la JNAL est également l'opportunité de valoriser les différentes races de chevaux de traits et de les faire connaître du grand public pour contribuer à leur sauvegarde.

L'édition 2016 aura lieu le 17 avril.

Equirando

2015

La 50ème édition de l'Equirando, qui a eu lieu sur l'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne (82) du 24 au 26 juillet 2015, sous la présidence de Didier Thouron, a été un indéniable succès, marquée par les valeurs de partage, de fête et de convivialité. Au total ce sont plus de cinq cents équirandins qui se sont donné rendez-vous pour trois jours de fête et de partage autour de passions communes : le cheval et la nature.

17 régions françaises et huit nations étaient représentées dont, pour la première fois, le Maroc.

Le grand Sud-Ouest – Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon – représentait 29% des inscrits.

2017

La prochaine édition de l'Equirando a été attribuée à la région Rhône-Alpes. Elle se déroulera du 21 au 23 juillet sur le parc de loisirs de Bouvent à Bourg-en-Bresse (01).

Développement

La FFE-CNTE a développé un nouvel outil informatique permettant la gestion des manifestations non compétitives : la Déclaration Unique de Manifestation (DUM). Rallye, randonnée ou journée à thème, le but est de disposer d'un calendrier le plus exhaustif possible des manifestations fédérales.

La DUM permet aux organisateurs de satisfaire à la législation, faciliter le traitement des inscriptions et des paiements, apporter une communication dédiée et renforcée autour de ce seul calendrier fédéral en direction des licenciés, des clubs et associations de cavaliers et de meneurs afin de promouvoir et de valoriser le dynamisme du tourisme équestre, contribuer au développement de l'activité. La part fédérale prélevée sur les inscriptions cofinancera les actions tourisme équestre menées en régions et en départements, notamment au travers du Grand Régional de Tourisme Equestre. Cet outil sera déployé progressivement auprès des organisateurs.

La FFE-CNTE a mis en place d'un espace réservé à l'ensemble des Comités Régionaux et Départementaux d'Equitation et de Tourisme Equestre sur le site www.ffe.com/tourisme afin de leur apporter les informations nécessaires au déploiement de la politique de développement du tourisme équestre au niveau local.

Véritable plateforme de partage, cet espace propose un panel d'outils et d'informations permettant aux OD de mener à bien leurs différentes missions, de suivre l'actualité des actions nationales en cours ainsi que l'avancement du projet SIG et de s'informer sur les projets menés au sein des autres régions.

Infrastructures

Créé en 2014 dans le but de valoriser les itinéraires thématiques français et transfrontaliers, le label « Grand Itinéraire Equestre » a suscité en 2015 l'intérêt de plusieurs itinéraires candidats :

- Route Napoléon à cheval
- Tour du Mont-Blanc à cheval
- Route européenne d'Artagnan
- Arc Atlantique Manche Nord

Ces premières labellisations en cours garantissent l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre au niveau national mais également européen et international.

Dans le même esprit de développement, la FFE-CNTE a souhaité s'impliquer dans la création du premier itinéraire équestre transnational européen, la Route européenne d'Artagnan. Elle a organisé plusieurs réunions inter-régionales avec ses OD et constitué un Consortium de partenaires publics-privés dans le cadre d'un appel à projets européens COSME en octobre 2014. L'évaluation adressée en mars 2015 par la Commission européenne était très positive (note globale de 89/100 pour un seuil de financement à 92,5/100). C'est pourquoi une candidature améliorée a été resoumise lors de l'appel à projets européen COSME en juin 2015.

La FFE-CNTE a aussi accueilli dans ses locaux diverses réunions de l'association de gouvernance AERA.

L'autre point fort de l'exercice a été la conclusion d'une convention 2014-2016 entre la FFE, le Conseil Régional Centre – Val de Loire, le Comité Régional de Tourisme Centre-Val-de-Loire et le Comité Régional d'Equitation et de Tourisme Equestre Centre-Val-de-Loire, autour d'un partenariat pour le développement d'un Système d'Information Géographique de valorisation des itinéraires équestres.

Cet outil de gestion permet de numériser et référencer au sein d'une base de données géographique les infrastructures du tourisme équestre : les itinéraires, points d'intérêts touristiques et équestres, les hébergements, etc. Chacune de ces informations est qualifiée de manière à les décrire mais également de disposer de données homogènes sur l'ensemble du territoire. Ainsi, par exemple, chaque itinéraire est qualifié par son nom, sa distance, sa durée, son type de pratique, son balisage, etc.

Un géomaticien a ainsi rejoint le service Tourisme en décembre 2014. Il élabore actuellement un cahier des charges permettant de sélectionner les itinéraires de tourisme équestre de qualité répondant à des critères spécifiques tels que le balisage, l'entretien, l'aspect touristique, la protection et l'inscription au PDIPR, etc.

Dans un second temps, ce projet a pour objectif de valoriser ces informations en alimentant une carte web interactive afin de promouvoir les itinéraires de tourisme équestre de qualité auprès des cavaliers.

Afin d'appréhender l'utilité de l'outil GPS pour contribuer au développement du SIG des itinéraires équestres, une première session nationale de formation GPS a eu lieu le 18 avril 2015. 12 stagiaires, venus de toute la France, tous baliseurs équestres, ont participé à cette session animée par le géomaticien du service Tourisme, et se sont ainsi initiés à l'utilisation des GPS pour relever un itinéraire ainsi que les points remarquables sur le terrain, les qualifier et les décrire avec une grille de collecte pour intégration dans l'outil SIG.

La plate-forme de veille des sites de pratique, Suric@te, lancée par le Ministère des Sports en lien avec l'ensemble des fédérations sportives, a été intégrée au site internet de la FFE fin 2014.

Le bilan communiqué par le Ministère des Sports indique que la randonnée équestre arrive en 3^{ème} position du nombre d'incidents signalés via Suric@te. La FFE-CNTE a géré depuis avril 2014 plus de 100 signalements, avec un taux de 100% des problèmes pris en charge (le taux au niveau interfédéral étant de 81%).

Assemblée Générale Ordinaire du CNTE 2015

Rapport moral de l'exercice 2014/2015

Afin d'évoquer tous ces projets en cours et nouveautés, la FFE-CNTE a réuni le 5 février 2015 les Correspondants régionaux Infrastructures ainsi que les permanents de CRE/CRTE en charge de ces dossiers. Cette réunion a permis d'échanger sur les projets au niveau national et accompagner les projets au niveau local. Animés par Christian Boyer, Secrétaire général du CNTE élu en charge des infrastructures, et les permanents FFE Tourisme, ce format interactif a été très apprécié des participants.

Très attendue par les Comités régionaux, une convention est en cours d'élaboration entre la Fédération Française d'Equitation et la Fédération nationale des Gîtes de France. Les principaux axes de collaboration seront le croisement de données, la mise en place d'un réseau délégataire du label FFE « Cheval Etape » destiné à l'accueil des chevaux de passage. Il est envisagé de décliner ce type de partenariat à d'autres réseaux de gîteurs.

Enfin, le Guide pratique et juridique des itinéraires équestres, publié en 2004, a été réédité fin 2014, avec des mises à jour, notamment en matière de concertation avec les sports de nature. Cet ouvrage retrace le cadre juridique des chemins et fournit différents éléments (procédures, documents types...) destinés à défendre la raison d'être du tourisme équestre que sont les chemins.

International

A l'occasion de visites officielles au Parc équestre fédéral, des présentations du tourisme équestre ont été faites au Président de la Fédération Equestre Internationale, Ingmar DE VOS, le 6 juillet 2015, et à une délégation coréenne constituée d'industriels, d'institutionnels et d'universitaires, le 3 septembre 2015.

La FFE-CNTE s'inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique européenne et s'implique aux côtés des acteurs des loisirs sportifs de nature. Il est ainsi engagé dans le réseau ENOS et a participé à toutes les réunions organisées en 2014 et 2015.

La FFE-CNTE a proposé dans le cadre de l'appel à expériences ENOS son opération nationale Poney Ecole, et a été sélectionné pour la première fois pour présenter cette bonne pratique lors des Nature & Sports Euro'Meet 2015, plus grand rassemblement des acteurs européens des sports de nature, du 30 septembre au 2 octobre 2015 en Irlande-du-Nord.

L'Assemblée Générale de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) s'est tenue le 7 septembre à Eersel (Pays-Bas). A cette occasion, Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE, a été élu Président. A l'issue de son élection, il a souhaité nommer Hervé Delambre, Président d'honneur et Président délégué de la FITE. Il a également annoncé la création d'un « Comité UE », en raison des différentes politiques publiques européennes applicables au cheval et à l'équitation.



Christian Boyer
Secrétaire Général du CNTE